

# Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 8

DECEMBRE 2011

# Canal de Bonrepos n°8



N° 8

DECEMBRE 2011

## SOMMAIRE :

SOMMAIRE	p.2
MOT DU MAIRE	p. 3
RIQUETOIS, RIQUETOISES	P. 3
ACTUALITES VILLAGE	P. 4-5
ACTUALITES URBANISME	P. 6-7
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 8-9
ACTUALITES ASSOCIATIONS	P. 10-11
INFOS DIVERSES	P. 12-13
INFOS PRATIQUES	P. 14-15

**Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet**  
**[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)**

# MOT DU MAIRE

Chères Riquetoises, Chers Riquetois,

Notre bulletin municipal vient à point nommé sonner le glas de cette année 2011 et invite à dresser un bilan des projets que notre équipe municipale a initiés.

**Cette année encore, il n'a pas été toujours aisé pour nous de décider de suspendre ou d'ajourner certains projets, comme le busage des fossés entre le bourg et les Cabanes par exemple. Ainsi, il s'est avéré nécessaire de donner la priorité à des actions au détriment de certaines autres. Aussi, après avoir procédé à l'implantation d'une nouvelle signalétique communale, nous avons lancé la numérotation des habitations en collaboration avec les services postaux.**

Nous avons également engagé un programme d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique concernant les lignes entre le bourg et les Cabanes. L'étude de ce programme terminée, sa réalisation devrait survenir dans le premier semestre à venir.

Le réaménagement de notre place communale est en cours de réflexion : il s'agit de repenser son organisation d'ensemble, en prenant en considération les nécessités de stationnement, notamment à l'occasion des manifestations du Château, et notre volonté de préserver et d'embellir l'espace paysager de notre cœur de village. Dans cette opération, il sera en particulier question de masquer les actuels conteneurs à poubelles, disgracieux dans cet environnement.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) demeure toujours l'une de nos priorités : sa définition progresse et ce dernier vous sera très prochainement présenté.

Les travaux de restauration de la toiture de l'orangerie ont enfin été réalisés et inaugurés le 8 novembre dernier en présence des élus du territoire et des financeurs publics et privés. Je remercie l'ensemble de ces partenaires, la Fonda-

tion TOTAL, la Fondation du Patrimoine et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour leurs concours financiers sans lesquels ce chantier n'aurait pu être réalisé. Un clin d'œil aussi aux donateurs de l'Opération 200 000 pixels, dont les contributions nombreuses ont permis de boucler le budget de financement de cette opération.

Comme vous pouvez en juger, notre équipe municipale est à pied d'œuvre, et travaille toujours autant au profit de notre communauté. J'en profite pour les remercier, ainsi que les employés municipaux et les bénévoles du Syndicat d'Initiative qui nous aident dans le développement que vous connaissez à Bonrepos-Riquet.

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Rendez-vous à toutes et à tous pour les vœux de cette nouvelle année 2012 que je prononcerai le dimanche 15 janvier à 11h30 dans la salle des fêtes.

Le Maire, Jean-Paul MARONESE

## RIQUETOISES, RIQUETOIS

### Inquiétude : Une station de traitement de boues d'épuration aux portes de Bonrepos-Riquet

Nous consacrons cette rubrique à un projet de création d'une plateforme de compostage sur le territoire de Gragnague qui interpelle et inquiète le voisinage et le Conseil Municipal.

Il nous semble légitime et utile de vous faire part des questions et incertitudes posées, d'ordre notamment environnemental et paysager, que soulève cette installation à la lisière ouest de notre Commune. En effet, par la nature des produits traités (déchets verts, déjections animales et boues d'épuration) nous craignons des pollutions terrestres, phréatiques, fluviales et aériennes, ainsi que des gênes olfactives : l'implantation de la station se situant à moins de 1000 mètres des zones d'habitation d'En Roudiès ou d'En Trotocco. Aussi, nous nous interrogeons sur les nuisances sonores induites par le va-et-vient sur le CD 20 des véhicules de transport comme sur le volume annoncé des déchets traités. Il faut savoir que le traitement de tels déchets, pour un tonnage inférieur à 10 tonnes par jour, est rendu possible par simple déclaration préfectorale, procédure n'imposant ni concertation publique, ni études d'impact approfondies et préalables, l'Etat favorisant ainsi l'implantation de ce type d'exploitations, compte-tenu des besoins de traitement actuel. Or, dans l'hypothèse d'une telle installation, il sera très difficile par la suite de contrôler la conformité des volumes exploités, qui pourraient,

sans que nous en ayons connaissance, atteindre 20 tonnes par jour...

Le projet de plateforme de compostage a été aujourd'hui suspendu, mais menace encore notre territoire. C'est pourquoi, nous nous mobilisons aux côtés des différentes communes concernées, Gragnague et Saint-Jean L'Herm, pour faire face à la création de cette plateforme de compostage qui, nous le pensons, nuirait durablement à la qualité de vie que nous connaissons à Bonrepos-Riquet ainsi qu'à son développement touristique. Nous devons tous nous mobiliser pour faire entendre et défendre nos arguments.

Si vous souhaitez nous soutenir et participer au collectif de défense qui s'est depuis peu constitué, vous pouvez dès à présent venir nombreux signer une pétition disponible à la Mairie. Le dossier du projet y est aussi consultable. Une prochaine réunion d'information de la population est en préparation et nous vous informerons dès que possible de la date retenue.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite donnée.

Le Conseil Municipal



## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

Clémence, Anna, Lidia VILLA née le 3 juillet 2011  
Marion MARTIN née le 19 juillet 2011  
Ugo, Alain, Juan PEREZ né le 20 septembre 2011  
Lola, France, Andréa, CULCASI née le 10 octobre 2011

### MARIAGE

Union de Mr FRAISSE Dominique et Melle CROS Isabelle le 27 août 2011

## Nouveaux habitants

Nous accueillons cette année dans notre Commune :

Mr et Mme BERTHELOT Philippe et leurs enfants Elsa et Maxime  
Mr et Mme MICHEL Laurent et leurs enfants Arnaud et Martin  
Mme COLL Isabelle et ses enfants, Antony, Ludovic et Lola

## CALENDRIER DES ELECTIONS 2012

En 2012, se tiendront deux élections nationales :

Les élections présidentielles

1er tour : 22 avril 2012

2eme tour : 06 mai 2012

Les élections législatives

1er tour : 10 juin 2012

2eme tour : 17 juin 2012

## LE MOT DU JARDINIER



L'hiver vous aidant par ses gelées à éliminer les herbes indésirables qui subsistent encore, aidez-le à nettoyer votre jardin qui n'en sera que mieux préparé pour les futurs semis et plantations.

Profitez de cette période pour apporter de la fumure et labourer le terrain. S'il vous reste certains légumes en terre et que vous ne pouvez les ramasser faute de place pour les conserver, protégez-les par un tapis de paille ou de feuilles mortes. Côté semis, il est encore temps de mettre en terre épinards et laitues de printemps.

L'Equipe Municipale vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année



## Révision POS/PLU

# Pré PADD : Plan d'Aménagement Et de Développement Durable

A partir des travaux réalisés avec les différents organismes, le Cabinet INTERFACES+ va prochainement finaliser le dossier du Pré PADD, en tenant compte des avis émis par les PPA « Personnes Publiques Associées » et des orientations de la commune. Ce dossier **outre le diagnostic de la commune, devra incorporer l'orientation du nouveau « zonage » et « la réglementation en terme d'urbanisme».**

Ce dossier devrait être disponible au cours du premier trimestre 2012, présenté aux Personnes Publiques Associées pour une validation préliminaire. La concertation avec la population pourra commencer mi janvier. Cette concertation consistera en une information du **public par voie de presse, d'exposition et de réunions publiques.**

Vous serez donc informés par courrier des dates des réunions publiques qui seront organisées pour présenter ce dossier lequel sera consultable en Mairie.

Le travail en amont ayant été complexe et difficile, tout le conseil municipal souhaite que ce PLU en cours de révision, puisse être maintenant finalisé et validé en 2012.

Yvon Martin  
Président de la commission PLU



# NUMEROTATION DES HABITATIONS

Dans un contexte conjoint de croissance urbaine et de montée des préoccupations relatives à la qualité du cadre de vie, les services de proximité se développent de même que la nécessité de garantir à tous les citoyens les services de premiers secours, notamment « Pompiers et SAMU ». Cette situation fait de la facilité d'accès à leurs habitations un droit auquel tous les citoyens peuvent prétendre.

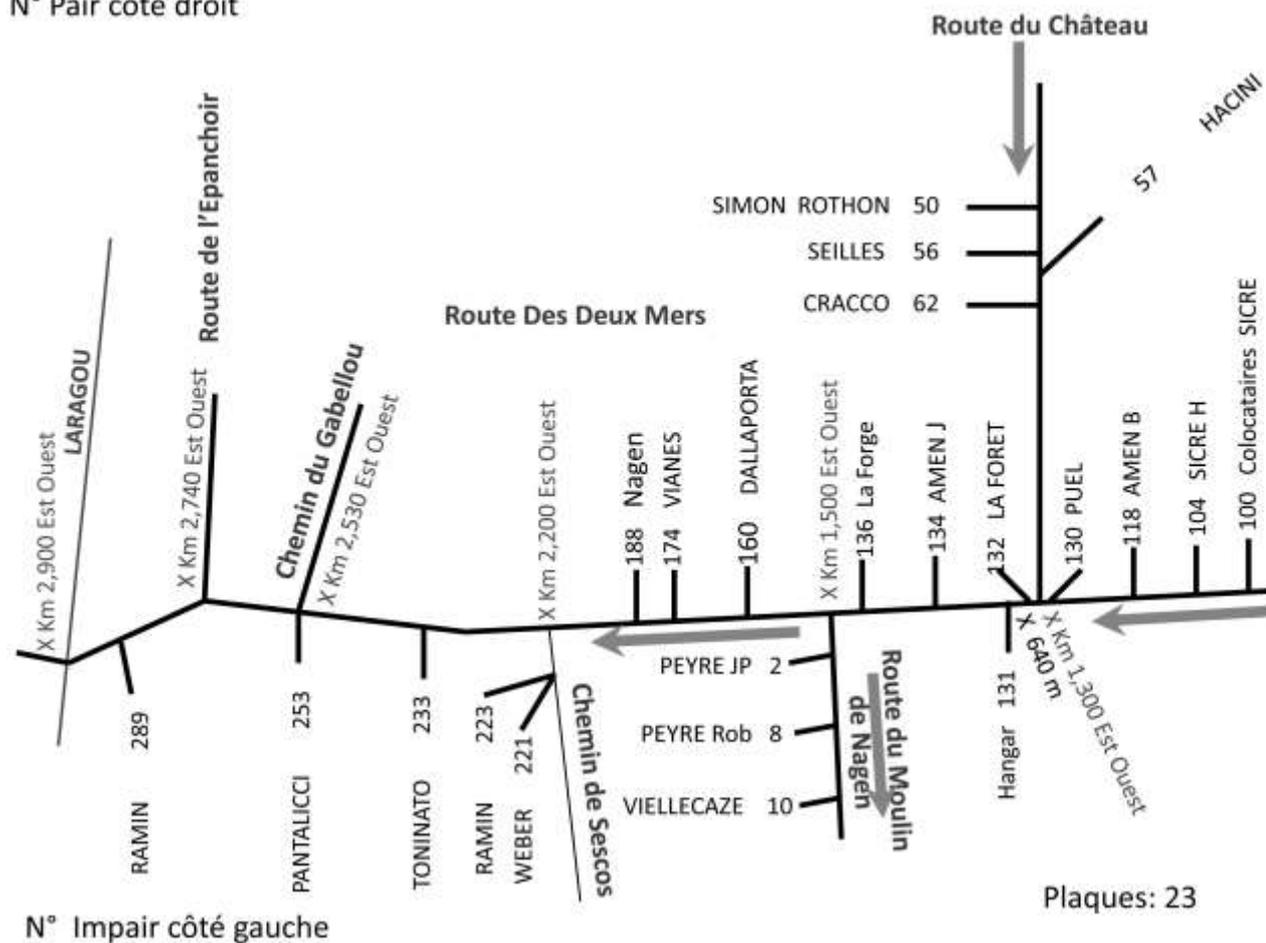
Basée sur les règles d'or de numérotation qui nous ont été fournies et rappelées ci-dessous, la commune a établi une ébauche de numérotation (**extrait du projet de numérotation ci-après**).

Les N° doivent être établis dans le sens croissant en allant du centre vers la périphérie, sauf s'il y a ambiguïté. (cas d'ambiguïté mis en évidence dans notre commune « La Route des Deux Mers »).

- La numérotation doit être « paire » à droite et « impaire » à gauche
- Prévoir des N° pour les constructions futures (trous dans la numérotation)
- Exclure toute numérotation qui ne serait pas croissante
- Exclure les « imbrications » de N° pairs et impairs sur un même côté
- Éviter les « Bis, Ter, Quater, ... » ainsi que les lettres A, B, C, D...

Sur la base d'un relevé kilométrique du centre vers la périphérie, les numérotations retenues sont des dixièmes des distances enregistrées. Seule La Route des Deux Mers fait exception, et la prise de référence est d'Est en Ouest, point d'origine : limite Verfeil Bonrepos Riquet sur la D20.

N° Pair côté droit



## BILAN DE LA SAISON 2011

Cette année 2011 a été, comme les années précédentes, riche d'actions et d'enseignements.

Le Syndicat d'Initiative, qui aujourd'hui fédère toutes les bonnes volontés, s'est peu à peu structuré, et compte aujourd'hui plus de 100 bénévoles actifs. Ses différentes commissions se sont mises à pied d'œuvre pour valoriser le site et le rendre attractif au grand public. Cette année encore près de 8.000 personnes ont pu venir découvrir le Château de Riquet. Même si nos principales manifestations culturelles ont connu une légère baisse en raison d'un temps capricieux récurrent, la fréquentation estivale a fait l'objet d'une importante hausse (+30%) qui illustre le fait que peu à peu le site se fait connaître. Nous avons d'ailleurs dû ouvrir tous les jours du mois d'août afin de faire face à cette demande accrue. Nous envisageons d'élargir pour 2012 une telle périodicité d'ouverture entre juillet et août.

Cette année aussi, de nombreux chantiers ont été engagés avec succès, aux Communs, à l'Orangerie, dans la Glacière et dans le parc... ce qui témoigne du dynamisme de la Municipalité et de ses partenaires, ainsi que de l'engagement des adhérents du Syndicat d'Initiative (voir articles ci-après). Ces travaux n'ont été d'ailleurs rendus possibles que grâce à la générosité des donateurs qui ont souscrit à l'Opération 200.000 pixels ([www.200000pixels.com](http://www.200000pixels.com)), et dont la collecte a cumulé à ce jour plus de 60.000 euros.

L'élaboration du projet de restauration et de valorisation progresse également. Une étude paysagère complémentaire a été réalisée par un étudiant de l'École Supérieure du Paysage de Versailles. Elle met en exergue la valeur patrimoniale de la Machine Hydraulique de Riquet et propose des perspectives intéressantes dans le domaine de la restauration du parc et des jardins. Le Château de Bonrepos a de nouveau été labellisé cette année par le Ministère de la Culture au titre de « Maison des Illustres ». Il rejoint ainsi 110 autres sites français ayant abrité un personnage important de notre histoire nationale. Une telle distinction ne fait que renforcer notre détermination à poursuivre dans cette voie.

Enfin, et afin de clarifier les conditions de l'investissement financier consenti par la Municipalité au projet de valorisation du Château, il est utile de rappeler que le budget de fonctionnement et d'investissement du Château est un budget distinct du budget principal de la Commune. Il est depuis trois ans à l'équilibre grâce aux actions des bénévoles du syndicat d'initiative et à la recherche permanente de ressources extérieures pour assurer son autofinancement. Aussi, le projet de valorisation du Château ne pèse pas directement sur les dépenses courantes de la Commune de Bonrepos-Riquet ce qui illustre la bonne gestion municipale du denier public.

Philippe SEILLES  
Président de la Commission Château  
**Président du Syndicat d'Initiative de Bonrepos**

Geoffroy BES  
Chargé de Mission



# LES CHANTIERS DU CHÂTEAU

**Achèvement de la réhabilitation de la couverture de L'Orangerie** - Après 6 mois de chantier, le toit de l'Orangerie a fait peau neuve. La restauration de l'entreprise CORREA est des plus exemplaires. Elle restitue toute la monumentalité de l'édifice dans ses intérieurs, avec une charpente apparente de belle qualité, tout en anticipant, avec la pose d'isolation, l'usage réceptif prochain de l'Orangerie. Une découverte archéologique intéressante a été faite au moment du démontage de l'ancien toit : des rigoles de terre cuite, qui avaient comme fonction de collecter les eaux de pluie, ont été mises au jour en partie basse du toit. Elles permettaient probablement d'alimenter des citernes aménagées dans l'édifice, dont on utilisait les eaux pour l'arrosage des orangers.

Le 8 novembre dernier, une manifestation officielle a inauguré, en présence des représentants des différents financeurs (la Fondation TOTAL, la Fondation du Patrimoine et le Ministère de la Culture), l'achèvement de ce premier grand chantier de restauration de l'Orangerie.

Travaux de dégagement de la Glacière - La Glacière du Château, monument enterré destiné à la conservation de la glace, fait actuellement l'objet d'une mise en valeur par les bénévoles du Syndicat d'Initiative. L'entrée de la Glacière, comblée de terre pour éviter tout accès dans son puits, est en cours de dégagement. Cette opération permettra à terme l'accessibilité du public dans la Glacière, après confortement et restauration de l'entrée de la structure.

Programmation travaux 2012 - Deux chantiers portant sur le patrimoine bâti du Château sont d'ores et déjà à l'étude pour 2012. Une première opération vise à poursuivre l'aménagement de l'aile Est des Communs en espace d'accueil par l'installation de portes vitrées et la restauration des volets des deux portes cochères de l'édifice. Une seconde opération d'urgence est à conduire sur le corps principal des Communs dont la couverture menace de s'effondrer. Il s'agit d'opérer une dépose et un stockage des tuiles canal de couverture, de réaliser des reprises ponctuelles pour stabiliser la charpente existante, et enfin bâcher intégralement le toit du bâtiment.

D'autres actions permanentes de valorisation seront aussi engagées dans le parc, les jardins, et dans les bassins de la Machine Hydraulique de Riquet.



Orangerie pendant et après le chantier

## SOCIETE DE CHASSE

**La saison 2011/2012 n'a pas été celle que l'on espérait.**

Le temps sec a favorisé les récoltes précoces ce qui a eu comme conséquence de dénuder la plupart des champs ; de ce fait, le gibier, ne trouvant plus de couvert végétal, a déserté certains terrains.

**Le manque d'eau a également été néfaste pour le canard, le perdreau et la palombe. Le repeuplement s'avère aussi improductif. Cela semble également atteindre d'autres sociétés de chasse. Dans ces conditions, la chasse banale n'a pas la garantie de perdurer : les chasseurs semblent en être tout de même conscients. Cette année, il n'y aura pas de repas des chasseurs...**

Le Président et son Bureau vous souhaitent à tous une bonne Année 2012.

Le President

Contact : Guy CRACCO

Tél : 0561356796

## FOYER RURAL

**La saison 2010/2011 s'achève avec quelques manifestations organisées par le Foyer Rural, entre autres : concours de belote, « Repas des Voisins » en juin dans le parc du Château, bien sûr la grande activité du mardi des « Doigts de Fée » et à ce propos, leurs œuvres ont été présentées et vendues au marché de Noël de Verfeil le dimanche 27 novembre.**

Par ailleurs, nous avons tenu comme chaque année les buvettes aux festivités de Riquet et aux journées du Patrimoine et organisé le concert Baroque toujours apprécié par les mélomanes.

**Après notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 décembre, nous vous inviterons à participer aux habituelles et nouvelles activités de la saison 2011/2012.**

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et de très belles fêtes.

**André PANTALACCI et l'équipe du Foyer Rural**



## AMIS DE RIQUET

L'année 2011 touche à son terme et c'est l'époque des bilans.

L'association des Amis de Riquet a organisé comme l'an passé deux manifestations :

- Journées des Arts visuels les 14 et 15 mai 2011, dans les salons du château.

Ces journées culturelles autour du thème de l'eau ont attiré un peu plus de 600 visiteurs, qui ont pu découvrir les œuvres de 12 artistes professionnels : photographes, peintres et sculpteurs nous ont fait découvrir leurs talents et leur univers à travers leurs œuvres.

Laurence TARDY professeur à l'école du Louvre a animé une conférence sur l'eau, source d'inspiration en Art de l'antiquité à nos jours.

Ces journées furent malgré un temps peu clément, pleines de convivialité et de rencontres passionnantes.

- Journées des plantes les 5 et 6 novembre 2011, pour cette manifestation le temps ne fut vraiment pas au rendez vous. Mais malgré tout plus de 700 visiteurs se sont pressés au château pour faire leurs achats et découvrir le site de Bonrepos Riquet.

Les exposants au nombre de 30 ont installé leurs plantes, arbres et produits autour du jardin dans la cour ouest, l'orangerie et les salons du château. Tous se sont dits enchantés par le site et l'accueil qui leur avait été réservé.

La présidente Sylvie BOULAY

# GROUPEMENT PAROISSIAL

Nos prêtres

Arrivé en septembre, et installé à Verfeil, le père Georges Boyer remplace le Père Crispin Bakadisula **retourné dans son pays d'origine, la République Démocratique du Congo. Né à Rieupeyroux dans l'Aveyron en 1969, le Père Boyer connaît et apprécie le monde rural. Il rejoint notre Doyenné après avoir servi dans de nombreuses paroisses dans Toulouse (les Minimes, Sainte Germaine, Saint Agne) et autour de Toulouse (Saint-Gaudens, Castelmaurou, Lapeyrouse-Fossat, Castelginest, Saint-Alban). Il s'intéresse particulièrement au monde culturel et associatif (comités des fêtes, foyers ruraux, monde sportif et élus locaux). Il est membre d'Amnesty International.**



## Fête de l'Assomption

Le beau temps a bien voulu cette année encore être de la fête pour la procession du 15 août, animée par Mme Cayrou et M Coltro. Le parcours dans le parc du château est toujours autant apprécié des participants, anciens comme nouveaux. Au cours de la messe a eu lieu la bénédiction solennelle des enfants et des familles sous la protection de Notre Dame des Enfants. La matinée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

## Ouverture de l'Eglise

Lors des festivités de Riquet les 18 & 19 juin et des journées du Patrimoine les 17 & 18 septembre, plusieurs centaines de personnes ont visité l'église. Merci aux personnes qui ont assuré la permanence pendant ces deux weekends.

Pour la première année, 17 paroisses de notre doyenné ont organisé «la ronde des crèches». L'église de Bonrepos était ouverte le dimanche 4 décembre, ainsi que 7 autres églises du secteur, pour accueillir les visiteurs offrant un moment d'échange et de partage au tour de la crèche. Nous remercions les enfants qui ont participé en apportant de jolis dessins sur le thème de Noël. Le dimanche 11 décembre «la ronde des crèches», se poursuivra dans les autres paroisses.

*Nous vous rappelons sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.*

# COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes vous remercie de votre présence aux différentes manifestations que nous avons organisées en 2011.

Nous avons fait salle comble pour le loto du 05 Mars. La fête locale des 09 et 10 juillet organisée sur la place du village s'est déroulée dans une ambiance festive (repas aux couleurs du pays Basque animé par l'orchestre « les frangins » avec la première et inoubliable soirée mousse). Même réussite et même bonne humeur à l'occasion de l'aligot-saucisse du 20 novembre dernier.

Notre objectif est atteint : vous faire plaisir !

**Tous mes remerciements à l'équipe organisatrice pour tous ces moments de convivialité !**

Prochaine date à retenir : le loto qui se tiendra le dimanche 04 Mars 2012 à 14h30 dans la salle des fêtes.

**Le comité des fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**

Caroline SEILLES  
Présidente



## ENQUETE PUBLIQUE : SCHEMA DE COHERENCE DU NORD TOULOUSAIN

Outils d'aménagement du territoire visant à organiser un développement urbain et cohérent, solidaire et durable, le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, du Nord Toulousain couvre 63 communes dont la notre.

Arrêté par délibération le 27 juin 2011, le projet fera l'objet d'une enquête publique du 15 décembre 2011 au 15 février 2012 inclus.

A ces dates, le dossier de SCoT sera mis à disposition du public avec un registre d'enquête destiné à recevoir ses observations ;

au siège du syndicat mixte du SCoT, 130 avenue de l'Industrie, à Bessières (31660)

dans les mairies de :

Bessières	Daux	Montastruc La Conseillère
Bouloc	Fronton	Verfeil
Cadours	Grenade	Villemur Sur Tarn
Castelnau-d'Estrétefonds	Merville	

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet du SCoT : [www.scot-nt.fr](http://www.scot-nt.fr). Des observations pourront être formulées directement sur le site internet du SCoT ou par **courrier, à l'attention de la commission d'enquête, au siège du syndicat mixte du SCoT, 130 avenue de l'Industrie, 31660 Bessières.**

**La commission d'enquête recevra le public** dans les mairies suivantes :

- Grenade : mardi 20 décembre 2011, 16h-19h ;
- Bessières : samedi 07 janvier 2012, 9h-12h ;
- Cadours : lundi 09 janvier 2012, 14h-17h ;
- Montastruc la Conseillère : mercredi 18 janvier 2012, 14h-17h ;
- Fronton : mardi 24 janvier 2012, 9h-12h ;
- Verfeil : jeudi 26 janvier 2012, 9h-12h ;
- Daux : mercredi 01 février 2012, 14h-17h ;
- Villemur : samedi 04 février 2012, 9h-12h ;
- Merville : mercredi 08 février 2012, 9h-12h ;
- Bouloc : mercredi 08 février 2012, 15h-18h ;
- Castelnau d'Estrétefonds : mercredi 15 février 2012, 14h-18h.**

Une réunion publique **se tiendra à la salle des fêtes de Castelnau d'Estrétefonds le samedi 14 janvier 2012 de 9h30 à 12h.**



## CHOISISSEZ L'ECONOMIE SOLIDAIRE

D'un côté, des foyers, qui souhaiteraient une aide à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant (de plus de 3 ans), le soutien scolaire ou encore le jardinage et divers autres petits travaux comme tapisser une pièce, refaire ses peintures ou aider à déménager. D'un autre côté, des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés d'insertion ou de réinsertion et pour lesquelles un travail, ponctuel ou régulier, serait le petit coup de pouce nécessaire pour les remettre dans la vie active et sociale.

Le lien entre ces personnes ?

L'association Avie (Agir vers l'insertion et l'emploi) dont le but est de permettre l'insertion par l'activité économique.

En accueillant des personnes sans emploi et leur offrant des occasions de travail salarié, Avie mène une action concrète d'insertion et de formation.

Pour les bénéficiaires de ces services, c'est la garantie du suivi de la mission confiée, tout en étant dégagés des formalités administratives liées à l'embauche d'un salarié.

L'Avie reste l'employeur et à ce titre se charge des démarches habituelles.

Il faut savoir aussi que les emplois familiaux bénéficient d'une réduction fiscale égale à la moitié des sommes engagées.

Les entreprises et les collectivités peuvent également faire appel à l'Avie pour divers petits travaux de nettoyage, de manutention, de travail en restauration, pour remplacer du personnel absent, dans le **cas d'une augmentation ponctuelle d'activité ou en phase préalable à une embauche.**

Pour connaître les modalités de fonctionnement de ce service, contacter les responsables de l'association AVIE :

Haute Garonne : Au 05 61 35 46 91 ou [contact31@avie-asso.fr](mailto:contact31@avie-asso.fr)

Tarn et Garonne : au 05 63 91 90 09 ou [contact82@avie-asso.fr](mailto:contact82@avie-asso.fr)

## MAIRIE DE BONREPOS-RIQUET



Coordonnées secrétariat de Mairie :  
05 61 35 68 90  
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr  
www.bonrepos-riquet.fr  
Ouverture au public :  
Le mardi et le jeudi : 13h30-17h  
Le samedi : 9h-12h

### **Appels d'urgence :**

Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
SAMU : 15/112

### Location de la salle des fêtes

Description : Salle de 140 m<sup>2</sup>, mobilier (chaises et tables),  
cuisine équipée, sanitaires

#### Tarifications :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : **170 euros (tarif extérieur), 60 euros**  
**(tarif réservé aux résidents de la Commune)**  
Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : **190 euros (tarif extérieur), 76 euros**  
**(tarif réservé aux résidents de la Commune)**  
Montant de la caution : 229 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location :  
responsabilité civile générale et risques de dommages matériels  
**(attestation à remettre lors de la remise des clés)**

# Ordures ménagères & déchetteries

Ramassage des caissettes

Tournée du tri sélectif le lundi :  
Sortie demandée des caissettes bleues et vertes le dimanche soir

Tournée du tri sélectif le vendredi :  
Sortie demandée des ordures ménagères le jeudi soir

Déchèterie de Verfeil  
ZA Route de Puylaurens  
Tél : 05.34.27.53.97

Horaires :  
Lundi et jeudi : fermé  
Mardi - mercredi - vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h

Dimanche : 9h-16h30  
Déchèterie de Garidech  
RN 88 - La Garrigue  
Tél : 05.34.26.91.37

Horaires :  
Mardi - jeudi et jours fériés : fermé  
Lundi - mercredi - vendredi - samedi

## IMPORTANT

**L'accès des déchetteries est réservé à tous les particuliers du périmètre DECOSSET, pour un volume maximum de 5m<sup>3</sup> par jour et par usager, et à un seul matériel informatique (1 clavier + 1 unité centrale + 1 imprimante).**

**Seuls sont admis les véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque et les fourgons tôlés d'une largeur inférieure à 2,25 mètres d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés.**

**Pour des raisons de sécurité, les modalités d'acceptation des véhicules pick-up sont à l'étude, de même que la longueur admise.**

## Nos artisans & sociétés

Assurances  
J. RODRIGUEZ

Commerce par internet de linge ancien  
M. CAPITOU

Communication  
A. PONS  
Tél : 05 61 09 25 42

Electriciens  
Ph. AZAM  
Tél : 05 61 09 71 19  
DJEB ELEC  
Tél : 05 63 41 99 47

Plombiers-chauffagistes  
Ph. AZAM  
Tél : 05 61 09 71 19  
R. SPADA  
Tél : 05 61 35 60 32

Zingueur  
R. SPADA  
Tél : 05 61 35 60 32

Sté Elecdel  
Electricité, alarme, automatisation de portail  
Tél : 05 61 84 24 70

Sté Elexis  
Informatique industrielle et composants électroniques  
**pour l'aéronautique**  
**Tél : 05 62 79 65 61**

Sté France Carillons  
Automatisme de carillons et cloches  
Tél : 05 61 35 62 27

Patrick Taxi  
Tél : 06 73 53 05 05

Publication :  
Commune de Bonrepos-Riquet  
En Mairie  
Place Pierre-Paul-Riquet  
31590 BONREPOS-RIQUET  
Tél : 05 61 35 68 90  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)  
[mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr](mailto:mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr)

Directeur de Publication :  
Jean-Paul MARONESE  
Comité de rédaction :  
Alexandrine LE DUIGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES  
Charte graphique :  
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES  
Photos :  
André ALTINIER, Geoffroy BES

